



Engagé·es au quotidien aux côtés du personnel de la recherche publique

chercheur·euses, ingénieur·es, technicien·nes

Le CSA de l'INRIA

Le Comité social d'administration (CSA) remplace le Comité technique (CT). Le CSA est l'instance de dialogue social de l'établissement qui est consultée sur toutes les questions d'organisation de l'INRIA, les conditions de travail, la politique d'emploi et de rémunération incluant les primes, les modifications des statuts de l'organisme, les mesures relatives à l'égalité professionnelle, le télétravail, etc. Il est composé de 10 représentant·es titulaires (et 10 suppléant·es) de l'ensemble du personnel de l'INRIA.

La Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (FS-SSCT) remplace le Comité national d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CNHSCT). La FS-SSCT est adossée au CSA et est composée de 10 représentant·es du personnel titulaires désigné·es par les organisations syndicales (OS) parmi les élu·es au CSA et 10 suppléant·es désigné·es librement par les OS. Sa compétence porte sur l'analyse et la prévention des risques professionnels. Elle donne des avis sur la politique de santé et sécurité au travail de l'INRIA et peut proposer des actions supplémentaires au besoin.

Ce que nous avons obtenu :

- des avis du CNHSCT avant les réorganisations de service, un suivi régulier des dysfonctionnements d'Eksaé ;
- la priorité au collectif : refus de siéger au jury PEDR, défense de la liste débats-sncs, refus des rencontres mono-syndicales avec la direction générale, recherche de positions intersyndicales, coordination des instances ;
- la défense des situations individuelles ;
- la nomination d'une référente Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) au CNHSCT ;
- la priorité pour le passage à la hors classe pour les chargé·es de recherche les plus proches de la retraite.

Nous nous engageons pour :

EMPLOI SCIENTIFIQUE

- préserver un emploi statutaire pour tous et toutes ;
- renforcer les services en souffrance ;
- s'opposer à la création de postes d'ISFP et de CPJ pour augmenter le nombre de postes de CR et de DR ;

CONDITIONS DE TRAVAIL

- proposer et promouvoir des organisations et des conditions de travail qui permettent aux agent·es d'effectuer un travail de qualité (encadrement, délais, outils...) ;
- obtenir le financement du programme de recherche des jeunes chercheur·euses ;
- être vigilant·es sur les restructurations ;

RÉMUNÉRATIONS ET CARRIÈRES

- lutter pour des régimes indemnitaires RIFSEEP et RIPEC les moins individuels et les moins variables possible ;
- garantir le déroulement des carrières sur 2 grades (TCN et TCE, IECN et IEHC, IRCN – fusion IR1 et IR2 prévue fin 2022 – et IRHC, CRCN et CRHC, DR2 et DR1) ;

ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

- lutter contre les VSS au niveau individuel (accompagner les situations individuelles) mais aussi collectif et institutionnel (défendre les collectifs de travail) ;
- dénoncer les biais de genre dans l'attribution des primes et le déroulé des carrières ;

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RECHERCHE

- sensibiliser à cet enjeu et amener à une réflexion collective à tous les niveaux afin de participer activement dans notre travail quotidien à cette transition indispensable.

Élections professionnelles 2022 : du 1er au 8 décembre

JE VOTE SNCS-FSU !

SNCS
FSU

VOTEZ

Engagé au quotidien aux côtés du personnel de la recherche publique

chercheur·euses, ingénieur·es, technicien·nes



Pour une recherche publique forte

Le SNCS-FSU appelle à une véritable rupture avec les politiques menées depuis 20 ans qui ont conduit au décrochage de l'investissement dans la recherche publique, à la baisse de l'emploi scientifique, à la généralisation des appels à projets, aux voies de recrutement contractuel comme les chaires de professeur junior, à la dégradation des conditions de travail, aux rémunérations indécentes. Le SNCS-FSU défend un service public de la recherche permettant de garantir la liberté de recherche et le développement des connaissances pour l'ensemble de la société avec :

- **une programmation budgétaire** pour atteindre dès 2025 l'objectif de 1% du produit intérieur brut pour la recherche publique ;
- **un plan pluriannuel de création d'emplois titulaires de chercheur·euses, ingénieur·es et technicien·nes** avec le recrutement des jeunes scientifiques au plus près de la fin de la thèse et la résorption de tous les emplois précaires ;
- **un financement permettant de soutenir les recherches définies par les chercheur·euses**, avec un financement des équipes-projets très majoritairement par dotations de base.

Nos récentes actions

La revalorisation des rémunérations et le déblocage des carrières de toutes et tous. Depuis l'accord PPCR signé en 2016 par la FSU, le SNCS-FSU a demandé et a à ce jour obtenu pour 2030 la revalorisation des rémunérations de toutes les chercheur·euses, ingénieur·es et technicien·nes au niveau de celles des fonctionnaires des autres ministères.

La lutte contre les dispositions de la LPR. Le SNCS-FSU s'est opposé tout au long de l'année 2020 au projet de LPR. Le SNCS-FSU continuera à organiser les luttes pour bloquer la mise en œuvre des chaires de professeur junior et toutes les attaques contre la recherche publique contenues dans la LPR.

Le soutien à la commission d'évaluation. Le SNCS-FSU réaffirme son attachement à l'indépendance des instances d'évaluation et son soutien aux membres élu·es et nommé·es de la CE. Il dénonce les attaques intolérables dont ils sont victimes depuis plusieurs années.

La lutte contre toutes les discriminations (genre, handicap, orientation sexuelle, origine...) et la promotion de l'inclusivité.

Ce que nous exigeons

- une étude d'impact des multiples créations de directions ;
- une réponse aux nombreuses alertes sur les fonctions supports et Eksaé ;
- une réponse à l'alerte CNHSCT sur le mal être des chercheur·euses ;
- la transparence sur l'attribution des primes dont le montant a considérablement augmenté depuis 2-3 ans.

NOS CANDIDATES ET CANDIDATS

1- Julien DIAZ (DR, Bordeaux)	11- Christine EISENBEIS (Saclay, DR)
2- Caroline LOTHE (AI, Grenoble)	12- Karim RAMDANI (DR, Nancy)
3- Alan SCHMITT (DR, Rennes)	13- Roudy DAGHER (IR, Lille)
4- Hélène BESSIN-ROUSSEAU (TR, Paris)	14- Régis DUVIGNEAU (DR, Sophia)
5- Hasna MERNIT (AI, Saclay)	15- Raphaël MONAT (CR, Lille)
6- Jean-Marc LASGOUTTES (CR, Paris)	16- Liliana CUCU-GROSJEAN (DR, Paris)
7- Loïc HELOUET (DR, Rennes)	17- Vincent ACARY (DR, Grenoble)
8- Claire ALEXANDRE (AI, Lyon)	18- David PARSONS (IR, Lyon)
9- Nicolas KHELOUFI (CDD, Bordeaux)	19- Vincent PERRIER (CR, Bordeaux)
10- Caroline COLLANGE (CR, Rennes)	20- Jean-Pierre MERLET (DR, Sophia)